

Conseil de laboratoire du 22/06/2009

Membres du CL présents :

G. Alleaume ; A. Debray-Décory ; I. Grangaud ; D. Gril ;
F. Imbert ; R. Jacquemond ; Pierre Larcher ; S. Latte-
Abdallah ; F. Le Houerou ; H. Lessan-Pezzechki ; F. Lorcerie ;
B. Marino ; Nicolas Michel ; D. Rouvier.

Membres invités présents :

Eric Gobe ; Myriam Laakili ; Sabine Partouche ; F. Siino.

Membres excusés :

H. Claudot-Hawad ; V. Geisser ;

Compte-rendu de séance
par Sabine Partouche

Le conseil décide que la **rédaction du compte-rendu** de séance sera effectuée par l'assistante de direction.

1. Point sur l'exécution du budget au 31 mai 2009 :

• La direction fait part de plusieurs informations générales sur le budget : avec l'assistance de M. Laakili, l'IREMAM a pu récupérer ces dotations complètes, ce qui n'est pas le cas de nombreuses autres unités. Afin de ne pas être pénalisé sur l'exercice suivant, la direction rappelle qu'il est primordial de consommer le budget au fur et à mesure. Elle soulève également la difficulté de gestion des contrats et insiste sur la nécessité de prévoir les coûts de gestion des contrats dans la demande budgétaire initiale.

• A mi-parcours, la consommation globale des crédits s'élève à 60%. Cependant les distributions internes sont en déséquilibre :

- **La recherche** : les équipes 2 et 3 fonctionnent bien grâce à des demandes précises et des rapports sur retour de projets. Ces retours permettent d'étayer l'argumentaire de l'unité pour l'obtention de financements complémentaires et la préparation du quadriennal.

En revanche les équipes 4 et 5 n'ont consommé à ce jour que 20% de leur budget. Une mise au point budgétaire personnalisée est proposée.

- **L'Année du Maghreb** : E. Gobe prévoit l'achat de numéros de l'AM en octobre et une réunion du comité de rédaction. Il informe que la somme de 600 euros prévue initialement pour la traduction des résumés en anglais et en arabe s'élève à 265 euros pour l'anglais et 271,96 euros pour l'arabe. Enfin, il souhaite obtenir un soutien pour la relecture et le suivi des prochaines livraisons.

- **Question de traduction :** S. Latte-Abdallah demande si l'IREMAM pourrait soutenir une partie (1500 euros environ) d'un projet de traduction pour l'édition d'un ouvrage chez Brill, car le CNL ne soutient pas les ouvrages publiés chez cet éditeur et le projet s'en trouve menacé malgré le soutien financier d'autres institutions.

G. Alleaume souhaite développer un réseau de maisons d'édition qui permettrait aux chercheurs d'avoir une palette plus élargie concernant le choix des maisons d'éditions et les conditions de publications qu'elles proposent.

F. Le Houerou suggère d'associer l'USR MMSH dans ce projet.

- **Les manifestations scientifiques :** ces manifestations fonctionnent très bien et de beaux projets ont été réalisés ; Anne Debray-Décory rappelle qu'il est nécessaire de venir la consulter avant d'organiser une manifestation afin, notamment, d'en déterminer la date (les mois de décembre et de janvier ne permettent pas l'émission de bons de commande par exemple).

2. Formation d'un comité des publications :

• Les Publications :

F. Le Houerou propose que la revue *Sciences and Video*, dont le comité scientifique est composé de membres de l'IREMAM soit positionnée comme une revue dans l'IREMAM. G. Alleaume est tout à fait d'accord sur ce point.

• Plus généralement le fonctionnement du service des publications est à améliorer. Aucune publication en 2008 alors que l'année 2009 voit le nombre de projets exploser. L'état d'avancement des manuscrits est variable. Karthala qui s'est imposé comme la maison d'édition sur le monde arabe ne prend plus en charge le travail de prépresse des ouvrages. Il devient nécessaire de former un comité technique des publications ainsi qu'un comité scientifique « ad hoc ». Ce comité est composé de : Ghislaine Alleaume, Eric Gobe, Homa Lessan-Pezechki, Brigitte Marino, Sabine Partouche, Danielle Rouvier, François Siino.

• Les missions du pôle édition :

Soutenir *l'Année du Maghreb* et *l'Encyclopédie Berbère*, poursuivre l'accueil de la *REMMM* et le soutien à *Turcica*. Développer l'édition de thèses et en repenser leur forme. Utiliser l'édition électronique pour la publication des actes de colloque ou de tables rondes. Etablir une politique de publication des ouvrages individuels afin d'augmenter la visibilité du laboratoire. Donner des consignes aux auteurs pour harmoniser la procédure de soumission des ouvrages à publication. Recourir à des conventions de soutien à l'édition selon le modèle proposé par le CNRS pour légitimer les partenariats éditoriaux. Développer la co-publication avec les centres étrangers tels que l'Égypte, l'Algérie. Privilégier les maisons d'édition « régionales » pour bénéficier entre autres de financements régionaux. Intégrer le dispositif

« PRIDES » (Contrat Université/entreprises) développé par la région PACA.

- La numérisation de l'Annuaire de l'Afrique du Nord : M. Benhlal a numérisé les dix premières années de l'annuaire, consultable sur intranet (cession des droits des auteurs en cours).

- Réflexion sur la numérisation de fonds anciens pour consultation sur Internet.

Le développement du secteur des publications est l'un des gros chantiers de l'IREMAM. Une réunion technique de coordination est prévue pour approfondir tous les thèmes abordés ci-dessus.

3. Point sur les mouvements de personnel et la gestion des locaux:

- Céline Hovaguimian qui était en détachement à l'IRD souhaite réintégrer l'IREMAM à compter du 1^{er} juillet 2009. G. Alleaume appuie sa réaffectation et suit la procédure auprès des services de ressources humaines de la Délégation Provence. Ainsi le retour de C. Hovaguimian permettrait de consolider l'équipe ITA. Elle serait en charge de l'assistance de direction et de l'organisation d'une partie des manifestations scientifiques organisées à l'IREMAM.

- Favoriser **l'accueil de chercheurs étrangers** à l'IREMAM pour contrebalancer les détachements des chercheurs de l'unité vers les centres étrangers. Outre l'accueil de visiteurs en « courte durée », géré par J. Caniard, l'idée est de développer l'accueil de chercheurs étrangers à long terme.

En 2009-2010, l'IREMAM va recevoir 4 chercheurs étrangers venant avec leur propre financement :

Du 09/2009 au 09/2010, **M. Rachad Antonius**, Canada, cofinancement Iméra, travaille sur « Religion et identité en situation d'immigration » et rejoindra l'équipe 1.

Du 09/2009 au 09/2010, **M. Peter Ferwagner**, Hongrie, travaille sur « La politique coloniale de la France, Maghreb, Proche-Orient » et rejoindra l'équipe 3.

Du 09/2009 au 09/2010, **M. Mark VOYGER**, USA, « Les régences barbaresques et la République américaine, 1785-1815 » et rejoindra l'équipe 3.

Du 09/2009 au 02/2010, **M. Mohammed KHALLOUK**, Université de Munich, « Positions et controverses sur les Juifs Marocains » et rejoindra l'équipe 1.

D'autres demandes sont actuellement en cours.

Il faut donc repenser l'aménagement et la distribution des bureaux pour offrir des postes de travail d'accueil de qualité.

- Aménagement immédiat prévu :
 - M. Laakili du bureau 247 au bureau 258 (ancien bureau AAN)
 - A. Debray-Décory du bureau 274 au bureau 247 (bureau actuel de M. Laakili)
 - F. Siino du bureau 276 au bureau 273 (ancien bureau E. Mondot)
 - Le bureau 255 (ancien bureau de M. Seger) sera un bureau dédié aux archives du Yemen et un bureau visiteur.

• **Contrat doctoral ED355** (anciennement allocation de recherche) : P. Larcher rappelle que les candidats doivent être soutenus par le laboratoire pour avoir au moins une chance d'obtenir un contrat doctoral.

Le nombre de contrats est très faible (un ou deux). Une commission interne de l'IREMAM va examiner les dossiers des candidats potentiels: C. Pinon (P. Larcher), M. Chèvre (R. Jacquemond), C. Deweert (G. Alleaume), S. Mohamed (M. Tuchscherer), G. Grifoni.

Richard Jacquemond se présente à l'élection du conseil de l'école doctoral 355 où il représentera l'IREMAM.

• **Climatisation** : G. Alleaume explique qu'un plan de climatisation avait été prévu par la MMSH et que cette installation doit s'échelonner sur plusieurs années.

A la demande de plusieurs membres de l'IREMAM*, un bilan va être établi pour recenser les besoins en climatisation de certains bureaux ainsi que l'état des connections. Il est question de faire remonter cette demande d'installation au service de la MMSH.

(* I. Grangaud, C. Claudot-Hawad, S. Latte-Abdallah, F. Lorcerie, H. Lessan-Pezechki, R. Mugnaioni, F. Blackler)

• **Clés** : F. Lorcerie soulève la question de l'accès à la salle de photocopie pendant les congés d'été. G. Alleaume ne souhaite pas multiplier les passes et demande aux chercheurs de s'organiser en conséquence.